



Voeux 2023 :

Le Maire et le conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population le 18 janvier à 18h30. L'occasion de revenir sur l'année écoulée et de préciser que l'année 2023 sera une année de pause dans les investissements et d'économie dans le fonctionnement.

Centre de loisirs :

L'équipe d'animation du centre de loisirs est complète pour accueillir les enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. Le programme est disponible sur l'application Panneau Pocket ou sur le site internet cerences.fr. Les animations de février seront sur le thème du carnaval.



De bas en haut et de gauche à droite :
Isabelle, Françoise, Olivia, Ophélie, Aurélie et Mélinda.



Préparation du carnaval :

Le mercredi 25 janvier, les enfants de l'accueil de loisirs sont venus avec le service technique installer la tête de carnaval à l'entrée de Cérences. Sur plusieurs mercredis, les enfants ont confectionné un chapeau carnavalesque sur une tête prêtée par le comité d'organisation. Ils étaient fiers de l'installer dans une ambiance festive.

Opération décore ton rond-point.
Les décors réalisés par les accueils de loisirs de Granville Terre et Mer sont en cours d'installation sur les ronds-points. Grâce aux enfants, ils commencent à revêtir leurs habits de fêtes.



Travaux :

La pose de l'abri bus a été réalisée le 6 janvier, place du champ de foire, par le service technique.



Les praticiens ont emménagé au pôle santé courant janvier.

Conseil Municipal des Jeunes :

Le 16 janvier a eu lieu une réunion de présentation et de travail de la commission animation (1ère photo) du Conseil Municipal des Jeunes. La commission cadre de vie (2ème photo) s'est réunie le 23 janvier.



A savoir :

Info impôts :



Tous les propriétaires (personnes physiques et personnes morales) d'une résidence secondaire ou d'un bien locatif devront, pour chacun de leurs locaux, **indiquer à quel titre ils les occupent** et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023).

Cette déclaration est à réaliser en ligne, via le service en ligne "Gérer mes biens immobiliers" à partir de l'espace sécurisé impots.gouv.fr, **avant le 30 juin 2023**.



Opération Programmée de l'Habitat

L'habitat est une thématique prioritaire dans le Projet de territoire de Granville Terre & Mer (GTM). C'est dans ce contexte que l'Opération Programmée de l'Habitat (OPAH) s'inscrit dans le Plan Local de l'Habitat (PLH) traduisant la politique de logement du territoire. L'OPAH accompagne par des aides financières et techniques la rénovation de logements privés anciens.

Pour rappel, l'OPAH 2017 – 2021 a permis la réhabilitation de 374 logements, générant plus de 8 M€ de travaux réalisés par des artisans du territoire.

GTM réaffirme sa politique sur le logement avec l'OPAH 2023 – 2026 ayant pour objectifs de :

- Lutter contre le logement indigne ou très dégradé ;
- Lutter contre la précarité énergétique ;
- Favoriser le maintien à domicile et prévenir la perte d'autonomie.

GTM a retenu SOLiHA (« Solidaire pour l'Habitat ») comme opérateur afin d'accompagner gratuitement les bénéficiaires de l'OPAH tout au long de leurs démarches.

Contacts :

GTM Rénov' – Les 7 Vents : 02 33 19 00 10 – info-energie@7vents.fr
Service Habitat de GTM : 02 33 69 20 68 – service.habitat@granville-terre-mer.fr
SOLiHA : 02 31 86 70 50 – contact@solihanormandie.fr

Permanences sur rendez-vous :

Granville – siège de GTM (197, av. des Vendéens) : le 1er mercredi du mois de 9h à 13h ;
Bréhal – pôle de proximité (14, rue de la Gare) : le 2e mardi du mois de 9h à 13h ;
Saint-Pair-sur-Mer – hôtel d'entreprises (295, rue de Jersey) : le 3e mercredi du mois de 13h à 17h ;
La Haye-Pesnel – pôle de proximité (59, rue de la Libération) : le 4e vendredi du mois de 12h30 à 16h30.

Mairie - 7 place du marché - 50510 Cérances - 02 33 51 95 47